

PULSE OF EUROPE France
Association loi de 1901
10 rue du croissant 75002 Paris

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

1. Pulse of Europe est un mouvement citoyen en faveur de la préservation et du renforcement de l'Union Européenne.

2. Pulse of Europe est attachée aux valeurs fondamentales de l'Union Européenne exprimées à l'article 2 du Traité de Lisbonne. En particulier :

1. **La paix** : *L'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples.*

2. **La liberté et la sécurité** : *L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, au sein duquel est assurée la libre circulation des personnes, en liaison avec des mesures appropriées en matière de contrôle des frontières extérieures, d'asile, d'immigration ainsi que de prévention de la criminalité et de lutte contre ce phénomène.*

3. **La croissance économique** : *L'Union établit un marché intérieur. Elle oeuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement. Elle promeut le progrès scientifique et technique. Elle établit une union économique et monétaire dont la monnaie est l'euro.*

4. **Les droits de l'homme et la solidarité** : *L'Union combat l'exclusion sociale et les discriminations, et promeut la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant. Elle promeut la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les Etats membres.*

5. **La diversité** : *L'Union respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique, et veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen.*

3. Pulse of Europe n'est affilié à aucun mouvement politique, groupe d'intérêt ou autre mouvement associatif, en dehors de ses liens avec les autres mouvements Pulse of Europe nationaux. Elle défend uniquement l'objectif précisé au point 1 au nom des valeurs rappelées au point 2, sans préférence pour les modalités institutionnelles (fédéralisme, Europe des régions, etc.) et le détail des politiques européennes (politique agricole commune, réglementations, etc.), qui relèvent du pouvoir politique.

4. Les moyens employés par Pulse of Europe pour atteindre ses objectifs sont l'organisation d'événements publics et l'expression dans les médias, dans le respect de la loi et des principes décrits ci-dessus. Toute action effectuée en son nom devra avoir été validée préalablement par les instances dirigeantes de l'association afin de préserver ses objectifs et la cohérence de ses prises de position.

5. Lors de chaque événement organisé par l'association, une personne responsable devra être désignée, qui devra veiller à ce que l'événement se déroule dans de bonnes conditions et respecte cette chartre. Ces événements viseront à démontrer l'attachement de nombreux français à l'Union Européenne et leur opposition aux politiques populistes et nationalistes du repli sur soi. La communication devra rester simple, non polémique, non politisée et reposer sur avant tout sur l'attachement au projet européen en tant que tel.